



L'activité de navigation a été amputée de 70 % cette saison, selon Riviera yachting network. (Photo : Feriel Alouti)

Les professionnels du yachting en appellent au gouvernement

Publié le 14/09/2020 11:48 | Mis à jour le 14/09/2020 21:08

Cent-dix professionnels basés sur le littoral méditerranéen et fédérés au sein de Riviera yachting network, ont profité de leur dernière assemblée générale pour voter une motion, ont-ils fait savoir *le vendredi 11 septembre dans un communiqué*.

<u>Dans cette motion</u>, ils appellent « à la mobilisation constante et à la réactivité des pouvoirs publics sur les problématiques qui plombent la compétitivité de la filière yachting en France depuis des années ». D'autant plus en cette année marquée par la crise sanitaire, plaident-ils : le manque de clients traditionnels provenant de pays extérieurs à l'espace Schengen a amputé de 70 % l'activité de navigation habituelle des yachts et, par conséquent, celle des sociétés de services. Riviera yachting network demande la possibilité d'un report de charges, voire une exonération, l'éligibilité des entreprises au plan tourisme et de bénéficier du dispositif de chômage partiel de longue durée.

Les entreprises du secteur réclament également une clarification sur les types de contrats de charter utilisés dans le secteur. « Nous souhaitons qu'il nous soit clairement dit lequel d'entre eux est conforme à la réglementation fiscale », exhortent-ils. Concernant la procédure engagée par Riviera yachting network contre l'Italie au sujet des disparités fiscales qui existent sur l'application des droits d'accises, les professionnels poussent les pouvoirs publics à prendre des « mesures coercitives éventuelles » à l'encontre de leur voisin afin d'harmoniser le traitement fiscal de l'avitaillement de yachts.